

Orientations budgétaires de la Ville de Paris pour 2023.

Paris, le 15 novembre 2022

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Dans un contexte national et international préoccupant, marqué par le dérèglement climatique, la crise énergétique, la crise économique qui se traduit par une très forte inflation, toutes les communes font face à des difficultés inédites. Paris a la chance d'avoir une situation financière saine, attestée par plusieurs agences de notation qui maintiennent la meilleure notation possible pour notre Ville, la note AA. Nous disposons aussi d'un patrimoine immobilier qui, depuis 2001, est passé de 14 milliards d'euros à 40 milliards d'euros à ce jour. Tous ces chiffres et indicateurs attestent de la bonne santé de notre Ville.

D'ailleurs, à la fin du deuxième trimestre 2022, le niveau d'activité à Paris est de plus 4 % par rapport à fin 2019, contre 1,1 % au niveau national. Au total, fin juin 2022, l'emploi salarié parisien dépasse de 4,1 % son niveau d'avant la crise, c'est-à-dire d'avant fin 2019. Hors intérim, ce constat vaut pour tous les grands secteurs d'activité, même si la hausse de l'emploi salarié est dans notre ville fortement portée par le secteur tertiaire marchand. Elle demeure toujours plus forte qu'au niveau national.

Le taux de chômage, au sens du B.I.T., est à 5,7 % à Paris à mi-2022, c'est-à-dire à moins 0,8 % par rapport à l'année dernière, à moins 0,6 % par rapport à la fin 2019. La baisse est toujours plus sensible à Paris que sur le reste du territoire. Cela n'a pas toujours été le cas en ce qui concerne le taux de chômage parisien par rapport au taux de chômage national.

Le tourisme, la dynamique de reprise observée depuis le printemps est visible. Paris se distingue particulièrement. C'est l'une des premières capitales européennes à avoir retrouvé dès le mois de mai des taux d'occupation comparables à ceux de 2019. Paris est la ville la plus recherchée dans les moteurs de recherche de type "booking", et on l'a vu lors des dernières vacances de la Toussaint. Selon les premières estimations de l'Office du tourisme, la fréquentation du Grand Paris pourrait être de l'ordre de 35 millions de touristes en 2022.

Paris demeure donc une ville très attractive, créative, dynamique, qui repose tant sur ses grandes entreprises que sur celles de l'économie sociale et solidaire, sur ses artisans, ses commerçants, sur les travailleurs, les agents publics, qui font la vitalité de notre ville. Cette situation saine nous permet de disposer de services publics de qualité dans tous les arrondissements parisiens, de l'Est comme de l'Ouest. Nous en sommes fiers.

Je pense, bien sûr, aux crèches, aux écoles, aux centres de loisirs, aux cantines, aux bibliothèques, aux médiathèques, aux centres de santé, aux piscines, aux E.H.P.A.D. Je veux les préserver par-dessus tout. Je m'y suis engagée. Tout comme je veux que Paris reste la ville phare de l'investissement dans la transformation écologique, qu'il nous incombe de mener pour le présent et pour le futur. Parce que nous sommes la ville de l'Accord de Paris sur le climat, cela passe par un investissement fort et dynamique pour porter ces transformations. Je m'y suis aussi engagée.

Toutes les communes de France sont aujourd'hui confrontées à une situation très difficile, qui, malheureusement, n'a pas été prise en compte par le Gouvernement. Aucune indexation des moyens n'a été pensée pour tenir compte de l'inflation ou de l'augmentation des coûts de l'énergie, par exemple. Ce qui signifie, pour les coûts de l'énergie, plus de 100 millions d'euros par rapport à 2021 pour Paris. Soit une dépense totale de 170 millions d'euros prévus sur le budget 2023. Sans oublier qu'à Paris, face au Covid, nous avons engagé des dépenses exceptionnelles pour protéger les Parisiennes et les Parisiens - 1,2 milliard d'euros - dans des domaines qui relevaient pour l'essentiel de la compétence de l'État et que l'État a refusé jusqu'à ce jour le remboursement d'une partie des sommes engagées. Nous attendons toujours le remboursement des masques tant annoncé. Si certains ici présents peuvent nous aider, ce sera une bonne action pour les Parisiennes et les Parisiens.

Le budget 2023, que nous préparons avec ma majorité municipale et dont nous présentons à ce jour les grandes orientations, s'inscrit donc dans ce contexte national et international difficile. Malheureusement, la situation budgétaire tendue à laquelle nous sommes tous confrontés dans le pays, va encore s'aggraver avec le projet de loi de finances pour 2023. Aujourd'hui, tous les maires partagent le même constat. Face à ces crises que personne ne pouvait anticiper, nous avons besoin de moyens pour continuer à assurer notre mission de protection des concitoyens, par des politiques de proximité efficaces, de solidarité, et bien sûr par notre mission d'investir dans la transformation écologique de Paris.

La réponse du Gouvernement a été d'augmenter la péréquation et de réduire encore les dotations de notre Ville. Pour Paris - tenez-vous bien, rappelez-vous ces chiffres et rappelez-les parce que les faits sont têtus - la péréquation atteindra désormais 720 millions d'euros pour une D.G.F. qui s'élève à 40.000 euros. 720 millions d'euros de péréquation pour une dotation globale de fonctionnement de 40.000 euros. Certains me disent : soyez heureux, il y a beaucoup de villes qui ont des D.G.F. négatives. Oui, ils ont inventé la D.G.F. négative. Nous, on a 40.000 euros. Ce qui veut dire que les contribuables parisiens paient 720 millions d'euros sur leur activité, leur contribution, leurs impôts, pour le budget de l'État.

Ensuite, le Gouvernement a décidé de supprimer des impôts sur des acteurs économiques qui revenaient jusqu'à présent aux communes et leur permettaient d'être intéressées au développement de leur territoire. La C.V.A.E. et les réformes engagées par le Gouvernement privent la Ville de 500 millions d'euros de recettes. 500 millions d'euros de recettes en moins.

Pour trouver des solutions, nous avons porté des amendements au projet de loi de finances de 2023. D'ailleurs, je veux remercier Paul SIMONDON et Nicolas BONNET-OULALDJ d'avoir travaillé sur ce sujet, ces amendements. Le rapport qu'ils ont fait a pu être transmis aux parlementaires. Nous avons travaillé avec les parlementaires, avec les présidents des commissions des finances, avec les présidents des Assemblées parlementaires et les groupes, pour pouvoir porter des amendements. Quasiment tous les amendements ont été adoptés par le Parlement - presque tous - mais rejetés par le Gouvernement, qui, d'ailleurs, n'a laissé aucune place au débat parlementaire puisqu'il a eu recours au 49-3. Ces différents amendements n'ont donc pas été considérés par le Gouvernement, alors même qu'ils ne coûtaient rien aux Parisiens ni même à l'État. Ces amendements, nous les avons aussi formulés en lien très étroit avec les associations d'élus. Je pense à l'"Association des maires de France" ou encore à "France Urbaine".

Nous avons aussi avancé un certain nombre de propositions. Je pense notamment à la Préfecture de police, sur la base du rapport de la Cour des comptes, mais j'y reviendrai tout à l'heure. Dans ces

propositions, il y avait quoi ? Par exemple, faire contribuer davantage les propriétaires d'une résidence secondaire à Paris et les logements vides. D'ailleurs, c'était utile, et pas simplement pour Paris. Beaucoup d'autres communes de France de tous bords politiques s'étaient jointes à cette proposition. Augmenter la taxe de séjour pour les hôtels 5 étoiles et les palaces. Aujourd'hui, c'est une taxe dérisoire de 4 euros la nuit pour des nuits qui peuvent coûter plusieurs milliers d'euros. 4 euros. C'était aussi, par exemple, lutter contre les abus fiscaux sur certaines transactions immobilières très élevées, sur lesquelles un certain nombre de propriétaires utilisent les voies de l'optimisation fiscale pour échapper aux D.M.T.O.

Aujourd'hui, nous faisons donc un choix. Ce choix est clair : c'est celui de refuser de dégrader nos services publics. Cela voudrait dire concrètement quoi dans la vie des Parisiens ? Fermer nos piscines ? Supprimer la gratuité des activités périscolaires du mardi et du vendredi qui permettent à nos enfants d'accéder à la culture, au sport ? Réduire le nombre de places en crèche ? Accueillir moins d'enfants dans nos P.M.I., alors que nous avons un réseau de P.M.I. - d'ailleurs, je vous le dis, je l'ai accepté - où l'État via l'A.R.S. a demandé que nous prêtions nos médecins de P.M.I. pour faire face à l'épidémie de bronchiolite qui fait aujourd'hui l'objet d'un scandale absolu, d'un effondrement très visible de notre hôpital. Évidemment que nous allons dire oui. Donc il aurait fallu quoi ? Diminuer ce service public essentiel de protection maternelle et infantile ? Non. Remettre en question le prix de la cantine qui débute à 13 centimes d'euro ? C'est vrai, la droite de Mme DATI n'est pas là, mais ils étaient contre les tarifs sociaux. On s'en souvient. Ces murs s'en souviennent.

Il fallait faire quoi ? Faire en sorte que les tarifs dans les centres de loisirs ne tiennent plus compte des situations des parents ? Revenir sur la gratuité des transports en commun pour les séniors ? Je me souviens, là aussi, du débat enflammé qui a même valu le départ de mon premier adjoint de l'époque. Le fait d'instaurer la gratuité des transports pour les séniors était un acte inacceptable pour certains. Pour nous, c'était un acte de justice qu'il nous fallait absolument rétablir pour les séniors, notamment sous conditions de ressources.

Revenir sur la gratuité des transports pour les enfants, alors que c'est une aide aux familles, aux classes moyennes et aux catégories populaires ? Revenir sur la gratuité des transports pour les personnes en situation de handicap ? Revenir sur la gratuité du Vélib' pour les jeunes à partir de 14 ans jusqu'à 18 ans, alors qu'ils nous félicitent tous les jours de pouvoir utiliser ce service public gratuitement ? Ou alors, moins de policiers municipaux dans nos rues pour la tranquillité des Parisiennes et des Parisiens ? C'est non.

Nous refusons tout autant de construire moins de logements pour les familles parisiennes. Nous refusons tout autant de réduire nos investissements dans la transition écologique. Jamais je n'accepterai ce chemin pour notre ville qui nous conduirait à moins bien vivre ensemble, alors que nous avons besoin de soutenir les classes moyennes les plus fragiles et d'accélérer la transformation écologique de Paris. Oui, gouverner, c'est choisir. Pour moi, le choix est clair : les engagements fondamentaux pris devant les Parisiennes et les Parisiens en 2020 sur la solidarité et l'écologie seront tenus. Je préserverai donc les services publics de qualité offerts aux Parisiens. Je poursuivrai la construction de logements sociaux et continuerai à investir dans la transition écologique.

D'ailleurs, afin de dégager des moyens supplémentaires, nous avons mis en œuvre un travail pour nous permettre de dégager aussi des économies de fonctionnement. L'objectif fixé, c'est 250 millions d'euros sur le fonctionnement de la Ville. Et puis, évidemment, nous avons pris des mesures en matière de sobriété pour réduire notre facture énergétique et les coûts liés à la gestion courante de la Ville. Nous attendons 10 % de baisse de cette facture grâce à ces mesures de sobriété.

Nous allons aussi engager une discussion avec l'État pour qu'il paie le juste prix, par exemple lorsqu'il occupe des biens immobiliers de la Ville qui font partie du patrimoine des Parisiennes et des Parisiens, et qui ne donne lieu à aucune rétribution actuellement. Nous ouvrirons ce chantier avec le Préfet de Région, représentant l'État. Nous allons aussi revoir à la baisse nos contributions, là où la Ville finance des missions qui relèvent de la compétence de l'État. Je pense au financement du service des titres aux étrangers, qui ne relève pas des compétences de la Ville et est financé par la subvention de la Ville à la Préfecture de police, d'ailleurs dénoncé comme tel par la Cour des comptes, qui dit, dans son rapport de 2019 : "Le contribuable local finance des actions relevant du contribuable national". Oui, nous allons revoir tout cela. Je le disais tout à l'heure : ce n'est pas normal, ce n'est pas acceptable que le contribuable parisien verse 720 millions d'euros au budget de l'État et reçoive en contrepartie une dotation de fonctionnement de 40.000 euros.

Oui, j'avais aussi pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts des Parisiens, et j'aurais préféré tenir cet engagement. J'aurais préféré que l'État puisse être partenaire de la Ville, mais cela n'a pas été le cas. D'ailleurs, écoutez-les : ils sont tous en campagne pour une campagne qui aura lieu dans 4 ans, alors que l'extrême droite est aux portes du pouvoir. Ils sont plus préoccupés par le fait de dénoncer la gestion de la Ville de Paris, ville progressiste reconnue comme telle dans le monde entier. Mais, bon, je ne pourrai pas tenir cet engagement. Et donc, j'en appelle aux propriétaires parisiens, à leur solidarité, pour nous permettre de maintenir un service public de qualité et un investissement dans la transformation écologique de notre ville, parce qu'ils le savent, nous le savons tous, nous ne pourrions pas vivre dans une ville non solidaire et où les températures envisagées atteindront 50 degrés Celsius, sans la transformer en profondeur. Nous le savons.

J'ai donc proposé une augmentation de 7 points de la taxe foncière payée par les propriétaires. Donc, oui, la taxe foncière sera un outil de solidarité entre les Parisiens. Pour que son augmentation soit juste, nous exonérerons à 100 % les ménages fragiles, notamment les titulaires de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées – une évidence. Nous exonérerons de 100 % les bénéficiaires de l'Allocation supplémentaire d'invalidité, les plus de 75 ans, sous conditions de ressources, les titulaires de l'Allocation aux adultes handicapés, sous conditions de ressources.

Très concrètement, sans cette hausse de la taxe foncière, oui, nous aurions été contraints d'augmenter de 40 % les tarifs de cantine scolaire, de mettre fin à la gratuité des activités périscolaires les mardis et les vendredis, mais aussi à la gratuité des musées, de geler le recrutement de 400 policiers municipaux, de mettre fin à la gratuité du "pass" Navigo pour les jeunes, dont bénéficient des milliers de Parisiens, de fermer des piscines publiques, comme dans plusieurs villes de France à cause de l'augmentation du prix de l'énergie, ou encore de mettre fin aux baignades gratuites l'été, de ne plus accompagner 200.000 foyers parisiens grâce aux aides du Centre d'action sociale. Tout cela sera évidemment maintenu.

Mais la taxe foncière sera aussi un outil d'incitation pour accélérer la transformation écologique de notre ville, parce que les propriétaires seront exonérés à 100 % de leur taxe foncière s'ils engagent des démarches de rénovation thermique de leur logement dans les conditions prévues par la loi, et ce, depuis 2020. Donc, grâce à cette nouvelle recette, nous allons pouvoir poursuivre l'aide aux classes moyennes, aux catégories populaires, aux familles parisiennes, et aussi accélérer la lutte contre le dérèglement climatique.

Les Parisiennes et les Parisiens pourront toujours accéder gratuitement aux services de protection maternelle et infantile. Les enfants continueront à bénéficier gratuitement des activités périscolaires, à manger à la cantine sans augmentation de prix, dès 13 centimes d'euro, à grandir dans nos écoles,

accueillantes avec l'art, la culture, le sport. Nous conserverons aussi le niveau d'accueil en crèche des enfants de moins de 3 ans. Je rappelle ici que le niveau d'accueil le plus haut de France par habitant est dans notre ville. Soyons-en fiers. 8 enfants sur 10 de moins de 3 ans sont accueillis en crèche. Nous continuerons à produire des logements pour les classes moyennes et les catégories populaires, avec un objectif de 40 % de logements publics d'ici à 2035. Nous en parlerons dans ce Conseil. Je redis avec force : nous maintiendrons toutes ces aides essentielles à la classe moyenne, comme la gratuité du "pass" Navigo pour les plus jeunes, pour les personnes en situation de handicap ou pour nos aînés.

Nous accélérerons la transition écologique, puisque nous allons construire plus de pistes cyclables, de nouvelles cours "Oasis". Nous planterons plus d'arbres, déploierons plus de nature et moins de voitures dans notre ville. Nous irons plus loin dans l'isolation thermique des logements du parc social comme du parc privé. Malgré l'inaction climatique du Gouvernement qui lui vaut condamnation, je proposerai d'investir massivement 1,7 milliard d'euros en 2023, en grande partie dans la transition écologique. Je pense à ces grands projets qui verront le jour : celui de la porte de la Chapelle, la Z.T.L. du Centre de Paris, les transformations des Champs-Élysées, le projet Trocadéro-Léna, l'achèvement du tramway des Maréchaux, mais aussi à tous ces quartiers embellis, piétonnisés partout dans Paris, dans tous les arrondissements.

Je pense aussi, bien sûr, aux investissements consacrés à la création de logements pour les familles parisiennes. Nous créerons - nous le dirons demain - une foncière logement abordable dont l'objectif est de structurer et de renforcer cette offre publique de logements locatifs abordables à Paris. Ce sujet sera porté demain par Ian BROSSAT, bien sûr, et tout notre Conseil. Toujours dans le domaine du logement, pour contribuer pleinement à la transition écologique, la Ville mettra en œuvre, poursuivra et accélérera ce grand plan de rénovation thermique des bâtiments, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine bâti de la collectivité, pour le parc privé. La deuxième phase d'"Eco-Rénovons Paris" a été lancée. Il y a des réunions dans tous les arrondissements en ce moment pour accompagner les copropriétés dans leurs démarches de rénovation énergétique. Nous les accompagnerons de la mise en œuvre jusqu'à l'achèvement de leurs travaux.

Je pense aussi, bien sûr, à tout ce que nous allons soutenir : à l'emploi, à cet emploi local non-délocalisable lié à l'insertion par l'activité économique, à l'économie sociale et solidaire, à "Fabriquer à Paris", à toutes ces nouvelles recycleries et ressourceries, à tous ces lieux de production locale de réparation, de réemploi, qui seront amplifiés. Et enfin, la Ville poursuivra ses investissements pour rendre ses équipements publics mieux accessibles aux personnes en situation de handicap. L'adaptation des équipements et de l'espace public sera amplifiée, en lien avec l'accueil des Jeux paralympiques.

Mes chers collègues, Paris a toujours su affronter les crises et, depuis 2014, nous en avons connu un certain nombre. Nous avons été au rendez-vous de la crise sanitaire. Nous avons été au rendez-vous de toutes les crises et serons encore là pour affronter cette crise énergétique, cette crise économique, cette inflation, ce dérèglement climatique.

Pour terminer, dans ce contexte très difficile, je voudrais vraiment remercier très vivement toute l'équipe municipale, à commencer par mes adjoints, Paul SIMONDON, Emmanuel GRÉGOIRE et Antoine GUILLOU, par les présidents de groupe de la majorité. Cher Nicolas, chère Fatoumata, cher Rémi FÉRAUD, merci d'avoir accompagné ce travail, qui était difficile, exigeant, dans un esprit de responsabilité mais aussi d'unité. Je veux remercier les maires d'arrondissement et, bien sûr, les maires d'arrondissement de la majorité, qui ont aussi travaillé sur leurs priorités, les priorités qui s'appuient sur celles qui nous ont valu d'être élus en 2020 : le service public de proximité,

l'accompagnement des familles, l'accompagnement des plus fragiles, l'accompagnement des classes moyennes et l'accélération de la transition écologique.

Je veux remercier l'administration. Chère Marie VILLETTE, en tant que Secrétaire générale. Merci à toute l'administration parce que cela n'a pas été un budget facile à élaborer. Nous avons été dans le brouillard pendant un temps très long pour arriver à proposer un budget qui tienne compte non seulement de ce que nous avons tenté d'obtenir de la part de l'État, que nous n'avons pas obtenu, mais je voulais laisser toute sa chance à la discussion avec l'État. Nous avons aussi travaillé ce budget en essayant de donner toute sa chance à ce qui s'est passé au Parlement, et le Parlement a voté nos amendements. Mais tout cela est tombé avec le 49-3. Je voulais, bien sûr, donner toute sa chance au travail que nous faisons et allons poursuivre pour trouver des économies. Ce sont 250 millions d'euros d'économies que nous visons pour prioriser nos actions, comme les Parisiens l'ont souhaité.

Alors, oui, je veux remercier aussi l'administration qui a dû élaborer ce budget avec nous dans des conditions extrêmement difficiles. Je pense que l'équipe municipale ici présente peut-être fière des choix qui sont faits, que nous faisons ensemble, qui vont nous permettre de répondre aux exigences qui pèsent aujourd'hui sur les Parisiennes et les Parisiens. Le choix que nous faisons, c'est celui qu'ils ont fait en nous demandant d'être ici, de les protéger et d'assurer la transformation de la ville notamment en matière d'écologie. Merci à chacune et à chacun.

Je regrette que l'on ne puisse pas avoir la présentation d'un autre projet, d'un autre chemin. Le débat démocratique se nourrit justement de la confrontation respectueuse des orientations possibles. Une partie de l'opposition municipale est là, et je la remercie. Nous l'écouterons avec respect et intérêt. Mais je regrette cette politique de la chaise vide qui prive finalement les Parisiens d'une expression qui, au moins, aurait pu être claire sur les orientations à poursuivre : quelles économies, quels services publics supprimés ? Malheureusement, nous n'aurons pas cette voix-là. Pour autant, la voix que nous portons est celle que les Parisiens ont souhaité élire en 2020. Merci à vous de représenter avec autant de dignité et de respect cette ville et ses habitants que nous aimons.

Merci infiniment. Merci, mes chers collègues.